

BUDGET PRIN

Service de Contrôle de Légalité

Acte n° : **DCP_389**

avec **0** pièce(s) jointe(s)

Date de décision : **18/12/2025**

Objet : **Abandon de procédure marché 25.086 et 25.087 acquisition de pièces détachées**

Nature : **Arrêtés individuels**

Matière : **Commande Publique - Marchés publics**

Date de télétransmission : **18/12/2025**

Agent de transmission : **AUTOMATE**

Acte : **d_cision 389 abandon de proc_dure march_ 25.086 et 25.087 acsuisition de pi_ces d_tach_es.pdf**

Annexes :

Transmis par les services de la plate-forme MAGITEL-CL

12, rue des Petits Ruisseaux, 91370 Verrières Le Buisson · +33 1 69 53 68 68 · www.telino.com



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Accusé de Réception

LA PREFECTURE

DEPARTEMENT 059

Identifiant de l'acte : **059-215905993-20251218-DCP_389-AI**

Date de réception de l'acte par la Préfecture : **18/12/2025**



Tourcoing

Hôtel de Ville

10 place Victor Hassebroucq
BP 80479
59208 Tourcoing Cedex
Tél. : 03 20 23 37 00
Fax : 03 20 23 37 99

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU NORD

VILLE DE TOURCOING

SERVICE DE LA COMMANDE
PUBLIQUE

DFCPAJI_2025_0389

Objet : Marchés n°25.086 et 25.087
relatifs à l'acquisition de pièces
détachées pour les véhicules de la Ville
de Tourcoing – Abandon de procédure.

**DÉCISION MUNICIPALE PRISE EN APPLICATION DES ARTICLES L 2122-22 et
L 2122-23 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES**

Nous, Maire de la Ville de Tourcoing ;

Vu l'article L2122-18 du Code Général des Collectivités Territoriales permettant la
délégation de signature du Maire ;

Vu l'article R2185-1 du Code de la Commande Publique ;

Vu la délibération n°5 du 13 septembre 2020 portant application de l'article L 2122-22 du
Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son 4° ;

Vu l'arrêté DFCPAJI_AR2024_0065 du 3 juin 2024 portant délégation de signature à
Monsieur VUYLSTEKER, Premier Adjoint au Maire ;

Vu la décision Municipale n° DFCPAJI_2025_0386 ;

Considérant la nécessité pour la Ville de Tourcoing de garantir la continuité et la sécurité
de son parc de véhicules, en permettant des réparations rapides et conformes aux
normes ;

Considérant qu'un appel d'offre a été lancé le 08/10/25 en vue de l'achat de pièces
détachées pour les véhicules de la Ville ;

Considérant qu'aucune offre n'a été déposée dans les délais impartis pour les lots 13 et 14
de la consultation ;

Considérant que l'acheteur peut mettre fin à la procédure à tout moment ;

DECIDONS

Article 1^{er} : De déclarer sans suite pour cause d'infructuosité les consultations suivantes :

- Marché n°25.086 (lot 13) ayant pour objet l'achat de pièces détachées d'origine (ou équivalent) tous types (moteur, injection, filtration, suspension, boîte de vitesses, différentiel, carrosserie freinage, etc.) pour balayeuses et laveuses de marque CMAR.
- Marché n°25.087 (lot 14) ayant pour objet l'achat de pièces détachées d'origine (ou équivalent) tous types (moteur, filtration, suspension, différentiel, carrosserie, etc.) pour Aspirateurs de rues électriques de marque GLUTTON.

Article 2 : Ampliation de la présente décision est faite :

- Le Préfet du Nord pour contrôle de légalité
- Le Trésorier pour information
- Le Maire et les services concernés pour application

Article 3 : Conformément aux deux derniers alinéas de l'article L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, il sera rendu compte de cette décision lors de la prochaine séance du Conseil Municipal.

Article 4 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux dans le délai de deux mois à compter de son affichage, devant le Tribunal Administratif de Lille, 5 rue Geoffroy Saint-Hilaire - CS 62039 - 59014 LILLE CEDEX ou via l'application « Télérecours citoyens ». Elle peut également faire l'objet d'un recours gracieux devant Madame le Maire dans les mêmes conditions de délai.

Fait à Tourcoing, en l'Hôtel de Ville, le

18 DEC. 2025



Pour le Maire et par délégation
Le Premier Adjoint
Jean-Marie VUYLSTEKER

18 DEC. 2025

Accusé réception en Préfecture le :

Publié sur le site de la Ville le :

18 DEC. 2025